



Mennecey, le 25 mars 2021

Un garde-manger solidaire à Mennecey pour lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaires

Depuis le 12 mars 2021, la Ville de Mennecey s'est dotée d'un « garde-manger solidaire ». Le dispositif, installé dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale, participe à la politique municipale de lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires.

Fonctionnant sur le principe du libre-service, le garde-manger solidaire accueille les dons de produits alimentaires (hors produits frais) et de produits d'hygiène et d'entretien provenant de particuliers comme de commerces solidaires. Aucun rendez-vous n'étant nécessaire, la collecte et les dons sont simplifiés.

Les personnes en situation de précarité alimentaire (notamment celles qui sont accompagnées par le CCAS) peuvent ainsi y trouver, dans un lieu neutre et de passage, les produits déposés et se servir librement selon leurs besoins, sans s'exposer à une quelconque stigmatisation.

Les liens de proximité et la solidarité de voisinage sont, de cette manière, favorisés.

Le CCAS pour sa part veille régulièrement au bon fonctionnement du garde-manger (accès facile, absence de détériorations éventuelles, contenu, propreté, etc.).

Aucun produit frais, aucun produit entamé ou dont la date de péremption est dépassée, ni aucun produit « fait maison » ne peut y être déposé.

Fabriqué par les ateliers de réinsertion Emmaüs à partir de matériaux recyclés, ce meuble non réfrigéré est mis à disposition par l'association HopHopFood, soutenue financièrement par la Région Ile-de-France, l'ADEME, la Fondation Carrefour et l'association Un point c'est tout.

L'association née en 2016 d'un projet citoyen construit et déploie le 1er réseau de « garde-manger solidaires » (® INPI) en France. 200 garde-manger solidaires doivent être déployés en Ile-de-France d'ici la fin de l'année 2022.

Une application numérique recense et localise l'ensemble des garde-manger du réseau. Elle propose également une plateforme d'échanges directs (dons et collecte) entre particuliers.

Le garde-manger solidaire est accessible à tous les Menneçois aux horaires d'ouverture du CCAS (lundi 8h/12h 13h30/17h30, mardi 8h/12h, mercredi 8h/12h 13h30/17h30, jeudi 8h/12h 13h30/18h45, vendredi 8h/12h), 10 avenue de la Jeannotte.